

KELEIER TRELEZ NOUVELLES DE TREFLEZ 28 JUILLET 2022 N° 2036

## **POUR NOUS JOINDRE**

Mairie Tréflez : Tél. 02.98.61.45.72

Courriel mairie : treflez.mairie@wanadoo.fr

Courriel keleier : keleier@treflez.fr

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

https://www.mairie-treflez.fr

## **HORAIRES MAIRIE- LA POSTE**

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h.

#### **INFOS PRATIQUES**

Garderie périscolaire : 02.98.61.66.46

Bibliothèque: 02.98.61.67.77

Paroisse St Pol Aurélien: 02.98.69.01.15

<u>Urgence</u>: 15 <u>Pompiers</u>: 18 <u>Gendarmerie</u>: 17

**Gendarmerie Plouescat**: 02.98.69.60.07 Ouverture: mardi et jeudi de 14h à 18h

Samedi de 14h à 18h

Pharmacie de garde: 32 37

## Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES

02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

**Taxi Abiven**: 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64 **ALDS** (aide et soins à domicile): 02.98.69.49.60

## **Assistante Sociale**:

CDAS Landivisiau 02.98.68.11.46

## **France services**

St Pol de Léon : 02.98.69.10.44

<u>Cléder</u>: 02.98.69.44.54 <u>Relais Petite Enfance</u>

Permanence téléphonique lundi, mardi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h. 02.98.69.23.13

## **DÉCHETTERIE**

\* CLÉDER: 02.98.19.54.67

Ouvert de 8h45 à **11h45** (sauf le lundi) et de 13h30 à **17h45** du lundi au samedi.

\* LANHOUARNEAU: 02,98,61,32,57

Ouvert le mercredi et le samedi de 9h00 à 11h45

et de 13h30 à 17h45.

**SERVICE ENVIRONNEMENT**: 0 800 220 574

## **PRESSE LOCALE**

## Correspondant Télégramme

Marie CORFA 06 64 26 77 46 mcorfa.letelegramme@gmail.com

## **Correspondant Ouest France**

Camille RAISON 06.43.22.66.75 kmille.raison@gmail.com

# COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Pour le mercredi 3 août, sortir le conteneur JAUNE (RECYCLABLES) le mardi soir.

#### PERMANENCES DES ELUS

#### Contacter la mairie au 02.98.61.45.72

#### Mme Le Maire :

Anne BESCOND reçoit sur rendez-vous le vendredi de 15 h à 17 h.

Adjointe aux affaires sociales :

Sarah OULIVET reçoit sur rendez-vous le mercredi matin.

## **INFOS PRÉFECTURE**

## ALERTE RENFORCÉE SÉCHERESSE (arrêté préfectoral du 16 juillet 2022)

En application de l'arrêté préfectoral du 15 février 2022, les usages de l'eau provenant des réseaux publics d'alimentation et de distribution en eau potable font l'objet des restrictions suivantes sur le département du Finistère, depuis du 17 juillet 2022.

## **SONT INTERDITS**:

## **(b)** Le lavage :

- des véhicules et des bateaux de plaisance à l'exception des lavages effectués dans des stations professionnelles munies de dispositifs à haute pression et/ou équipées d'un dispositif de recyclage de l'eau,
  - Des habitations sauf professionnels équipés de dispositifs à haute pression,
- Des voiries, à l'exception des impératifs sanitaires avec usage de balayeuses automatiques.

## L'arrosage

- Des pelouses,
- Des espaces verts, massifs floraux ou arbustifs, jeunes arbres (à l'exception des plantations en pleine terre de moins de 1 an de 20h à 8h),
  - Des potagers, le jour de 8h à 20h.

## De la remplissage et vidange

- Des plans d'eau, mares d'agrément ou mares de chasse,
- Des piscines familiales à usage privé à l'exception des remises à niveau.

## **D** Le fonctionnement

- Des douches de plage,
- De fontaines d'agrément ne disposant pas de circuit fermé.

## Prélèvements à usage agricole

## Sont interdits:

- Irrigations des cultures de légumes de plein champ entre 9h et 20h (sauf irrigation au goutte à goutte ou micro aspersion),
- Irrigation des cultures spéciales spécifique de maraîchage diversifié entre 9h et 20h,
  - Irrigation des serres et jeunes plants sous tunnel,
  - Irrigation des autres types de cultures.

## Pour plus de précisions, consulter l'annexe 3 de l'arrêté préfectoral du 15 février 2022

https://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Secheresse-mesures-2022

## **BIENTÔT 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT**

La Loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes Français, garçons et filles, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs.

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire à la Mairie de votre domicile, sur place ou en ligne www.service-public.fr.

Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 mois après.

## QUELQUES RAPPELS DE REGLEMENTATION

#### **BRUIT**

Une envie soudaine de tondre votre pelouse ou de tailler votre haie par un beau dimanche après-midi? Sachez que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils bruyants susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués le dimanche et jours fériés qu'entre **10 heures et midi**.

## Rappel des heures en semaine :

▶ Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30 → Les samedis de 9 h à 19 h.

## RISQUES DE DÉPART DE FEUX - APPEL A LA VIGILANCE

Les conditions climatiques actuelles dans le département (faiblesse des précipitations et fortes chaleurs) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le Préfet du Finistère appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est en particulier demandé de respecter, d'une manière générale, **l'interdiction de brûlage des végétaux en extérieur**, y compris pour les activités d'élagage et forestières autorisées selon les conditions prévues par le Code rural, **ne pas jeter de cigarettes dans les espaces extérieurs** ou le long des voies de circulation, **ne pas allumer de feux** (barbecue...) **dans les espaces naturels**. L'usage du feu est interdit à toute personne dans les bois, plantations, forêts et landes, ainsi que dans les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres du 15 mars au 30 septembre (arrêté préfectoral n° 2014155-0001 du 4 juin 2014).

S'agissant des barbecues allumés sur des propriétés privées : en assurer une surveillance continue, ne pas les installer sous le couvert d'arbres, ni à proximité de produits inflammables prévoir à proximité, une prise d'arrosage prête à fonctionner.

La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.

## **VÉHICULES A MOTEUR SUR LES CHEMINS**

L'utilisation de véhicule de type quad ou moto dans les chemins de randonnée est strictement interdite.

Cette infraction est passible d'une amende de 1 500 € avec confiscation du véhicule.

## **INFOS COMMERCANTS**

## >Bar Ar Ménez 02.98.61.42.83

**Lundi** fermé ; **Mardi, mercredi, jeudi** 8h45 à 14h et 16h30 à 20h30 ; **vendredi** 8h45 à 14h et 16h30 à 22h; **samedi** de 9h à 14h30 et 16h30 à 21h; **dimanche et jours fériés** 10h30 à 14h30 fermé l'après-midi.

\* Rôtisserie tous les dimanches de 12h à 13h.

## >Le Salon 02 98 79 71 68

**Mardi**, **mercredi**, **jeudi**: 9h-12h / 13h30- 18h **Vendredi**: 9h-18h **Samedi**: 8h30-17h.



Le salon sera fermé pour les congés d'été du 21 juillet au 10 août.

## >DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes uniquement sur RDV. 06 47 87 71 30 / 02 98 78 21 84

## >BIBLIOTHEQUE 02.98.61.67.77

**Samedi :** 11h à 12h et 13h30 à 15h **Dimanche :** 10h30 à 12h.

## >BETER'S PIZZADIAS 06 22 61 03 29

Vente de pizzas, pizzadias, fries (frites fraiches garnies) Présent le jeudi soir sur le parking de la Gare à partir de 17h30



## MARCHÉ DU MARDI SOIR

## >La ferme "Plein le Boutoc" de Tréflez 07 70 01 94 53

Camille et Raphaël vendent leurs légumes et leurs pains produits en agriculture biologique sur la place du bourg, de 17h à 19h.

Réservation du pain conseillée auprès de Raphaël 06.28.69.69.89

~~~~~~~~~

>Régis Pizzas : 06.09.74.27.94 De 13h30 à 19h



~~~~~~~~

## ><u>Lutong Bahay</u> 07.66.69.76.63

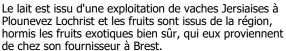
Spécialités plats asiatiques, en vente à emporter, tous les mardis de 17h00 à 19h00.

Menu du 2 août : porc menudo, filet de lieu jaune mariné au soja à la plancha, nems, samoussa.



## Julien Gasté - Artisan Glacier Fabricant 06 35 58 04 34

Julien vous propose des glaces et sorbets qu'il fabrique de façon artisanale.





Ses produits sont sans colorant et sans arôme artificiel.

Vous pourrez déguster ses produits directement au camion en cornet ou en cup, ou si vous le souhaitez à emporter à la maison en pots de 480 et 960ml

 $\sim$ 

## LES P'TITES GRAINES, épicerie ambulante - 06.60.19.49.06

L'épicerie ambulante "Les p'tites graines" sera présente tout l'été le mardi soir au marché de Tréflez. L'épicerie propose 250 références en vrac et bio (épices, fruits secs, farines, cafés, thés, olives, lessive..). Venez avec vos contenants ou sans.



#### **ASSOCIATIONS**

## **CLUB DES AINÉS - INTERCLUBS**

- \*Bodilis le 2 août avec dominos. Inscriptions pour le 29 juillet
- \*Plouzévéde le 09 août, inscriptions pour le 1er août.

Inscriptions au 06.32.99.42.90

Le club des ainés est fermé jusqu'en septembre

#### **E.S.TRÉFLEZ**

Les entrainements séniors ont repris ce lundi 25/07.

**En août**, entrainements : lundi, mercredi et vendredi rdv 19h au terrain de foot. (Prévoir tennis et chaussures de foot)



De septembre à mai : mardi et vendredi 19h

## **Agenda**

05/08: match amical contre Mespaul à Tréflez (19h)

17/08: match amical contre Plouider-St Méen à Tréflez (19h)

23 ou 24/08 : match amical à définir

28/08 : 1er Tour de Coupe de France (lieu et adversaire inconnu

pour le moment)

Les entrainements sont ouverts à toute personne désirant jouer au

football, n'hésitez pas à venir nous rencontrer!



#### **PETITES ANNONCES**

## Accompagnement scolaire (06.67.83.55.59)

Pour votre enfant scolarisé de la 6ème à la 3<sup>ème</sup>, je vous propose tout l'été des séances de révisions, remise à niveau, soutien en Maths, Français et Anglais.

Expérience solide dans l'accompagnement scolaire des collégiens. Déplacement à votre domicile.

#### Recherche

Covoiturage pour la rentrée scolaire en partant de Tréflez direction Plounevez-Lochrist pour prendre le car en direction de St Pol de Léon. Contact 06.59.97.52.46

#### **Trouvé**

Caméra type GO PRO sur la plage de Keremma. La réclamer en mairie.

## **ANNONCE PAROISSIALE**

### **MESSE A TRÉFLEZ**

La prochaine messe à Tréflez aura lieu le samedi 6 août à 18h30.

## **ANNONCES EXTÉRIEURES**

## **DON DU SANG**

L'amicale de Plouescat et l'EFS de Brest organisent leur 2ème collecte de sang de l'été à Plouescat le vendredi 12 août de 9h à 13h à l'Atelier

Vous pouvez donner de 18 à 71 ans-1 jour, vous devez peser + de 50kg, ne pas venir à jeun... Une pièce d'identité vous sera demandée.

Le sang est irremplaçable et sa durée de vie est limitée ce qui implique la nécessité de donner tout au long de l'année. Relevons ensemble le défi des 10 000 dons quotidiens!

Merci de bien vouloir vous inscrire sur le site de l'EFS : <a href="donde-sang.efs.sante.fr/">donde-sang.efs.sante.fr/</a>

Nous comptons sur vous!

Si vous n'arrivez pas à vous inscrire ou pour tout renseignement : 0667554245 ou 0699696075



#### **GOULVEN**

Matinée de Solidarité, le lundi 15 août, au profit de la recherche contre la sclérose en plaques

**Randonnée cycliste :** 3 parcours, 100 – 70 – 50 kms, départs : 8h, 8h30, 9h.

**Parcours pédestres :** 3 circuits balisés, 10 - 7 - 5 kms (5 kms : circuit des statuts), départs 9h, 9h30, 10h.

**Inscription plus tombola :** 5 euros minimum. 1 trottinette électrique et des maillots du stade brestois et BBH, etc ... à gagner !

Inscription à partir de 7h30, à l'école du vieux poirier à Goulven.

Organisé par l'amicale cycliste Goulven, Tréflez, Plouider.

Venez nombreux!

## **ANNONCES EXTÉRIEURES** (suite)

## **KERLOUAN**

\* Ar Vro Bagan joue sa création son et lumière :

#### Grand Bal au Pays Pagan les 4-5-6 et 7 Août à 21h à Meneham à Kerlouan

Un spectacle *(en français avec un peu de breton)* amusant, dynamique, enrichissant interprété par de nombreux comédiens, danseurs, musiciens, techniciens son et lumière qui racconte l'histoire d'un petit bistrot de bord de mer en 1932, Le Soleil levant devenant le dancing Kalypso en 1955, puis la boîte de nuit Pifoun en 1976. Pour tout public. Durée du spectacle : 2h - Première partie musicale de 21h à 21h30 avec Yvon Etienne et Jacky Bouillol.

<u>Prix en prévente</u>: (vente en ligne, office de tourisme de la Côte des Légendes, des Abers, Plouescat) Tarif plein: 13 €, tarif réduit: 10 € (étudiant, lycéen, chômeur, handicapés), tarif enfant: 5 € (de 6 à 15 ans)

<u>Prix sur place</u>: 15 €/10 € (étudiant, lycéens, chômeur)/5 € (enfant)) (billetterie sur le site)

<u>Petit conseil</u>: les soirées sont fraîches le soir en bord de mer. Pour passer un bon moment: vêtements chauds, duvet ou couverture.

st Initiation à la danse bretonne, salle Guilmoto à kerlouan le 3 août à 20h30  $\,$  organisée par l'association Avel Deiz .

http://aveldeiz-meneham.e-monsite.com

\* FEST DEIZ sur le site de MENEHAM organisé par l'association Avel Deiz le 31 juillet à partir de 15h avec la participation des groupes NAG A DROUZ et ABGRALL/JAMMET

http://aveldeiz-meneham.e-monsite.com





**INFO KELEIER** 

Ce bulletin est gratuit